



Réunions préparatoires des Assises Régionales de l'ESRI -Aspects organisationnels et méthodologiques -

Le présent document a pour objet de fournir quelques indications d'ordre organisationnel et méthodologique afférant aux réunions préparatoires des Assises régionales de l'ESRI, qui seront organisées par les différentes universités.

Le document dresse les principaux axes devant nourrir l'échange avec les parties prenantes au sein de l'écosystème universitaire et avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux relevant des territoires. Il propose, également, les axes devant forger l'ossature du rapport de restitution des conclusions des séances d'écoutes/consultations avec les différentes parties prenantes.

1. Typologie des acteurs

Des réunions d'échange seront tenues avec chacun des acteurs cités ci-après sur la période mi-janvier/mi-février 2022. Ces réunions peuvent comporter 2 à 3 séances de travail en fonction de la complexité des thématiques à examiner.

Ecosystème universitaire	Acteurs régionaux	Ecosystème économique territorial	Partenaires sociaux
Etudiants	Conseils régionaux	Opérateurs économiques	ONG et monde associatif
Corps professoral	Provinces	CRI	Coopératives
Personnel administratif et technique	Services déconcentrés	Ecosystème de financement	Fondations

2. Pilotage et coordination

Un comité de pilotage et de suivi, placé auprès de la Présidence, sera mis en place au sein de chaque université. Il a pour rôle de coordonner le processus consultatif, d'établir le programme des réunions et leur séquençage, de désigner les modérateurs et les rapporteurs (2 pour chaque réunion) et de veiller au bon déroulement des séances d'écoute et de consultation, en parfaite cohérence avec les objectifs ciblés.

3. Principales thématiques à examiner lors des réunions avec les acteurs

Les thématiques proposées ci-après couvrent les domaines constituant une source de préoccupation pour les acteurs. Ces thématiques sont fournies à titre d'illustration à des fins d'inspiration. Elles peuvent être enrichies et approfondies par le comité de pilotage et de suivi relevant de chaque université, pour tenir compte des spécificités régionales et de l'ordre des priorités s'y rapportant.

2.1. Parties prenantes de l'écosystème universitaire

- Qualité des enseignements et des services d'appui social ;
- Transformation numérique de l'université ;
- Projections en termes d'employabilité des lauréats ;
- Progression de carrière et cadre incitatif (enseignants et personnel) ;
- Cadre d'éthique et charte des valeurs.

2.2. Acteurs institutionnels au niveau régional

- Animation des territoires pour conforter la vie étudiante ;
- Contribution des régions aux programmes de mobilité nationale et internationale ;
- Formation et recherche scientifique taillées aux besoins des territoires ;
- Infrastructure et connectivité : construction de cités universitaires ; équipement des universités ; connectivité des campus universitaires aux territoires (transport, numérique ; services de base) ;
- Rayonnement et attractivité des territoires portés par la dynamique de l'université.

2.3. Ecosystème économique

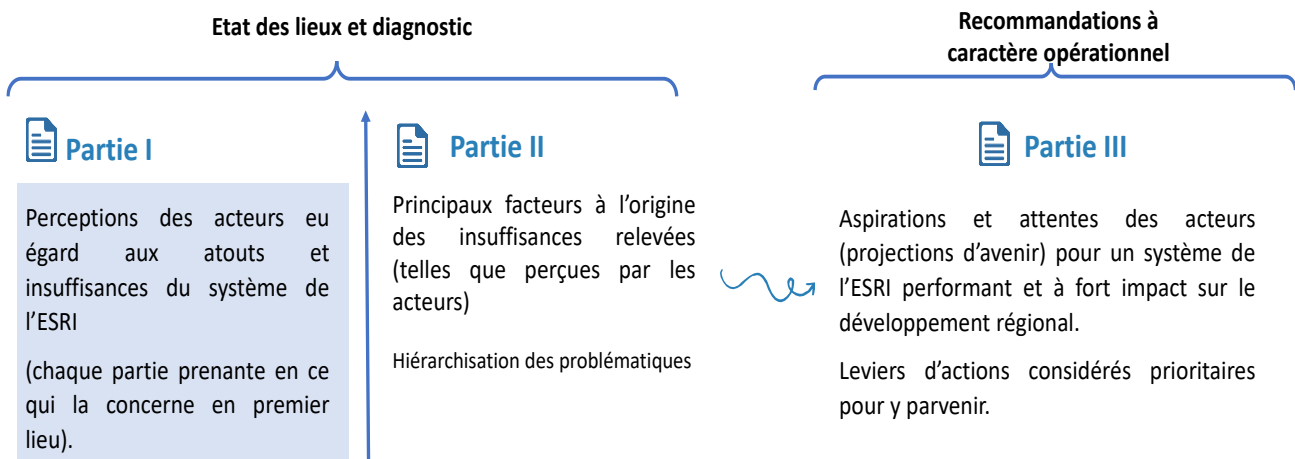
- Alignement de l'offre de l'ESRI sur les besoins de l'écosystème économique régional ;
- Stages et immersion en milieu professionnel ; recherche doctorale en entreprise
- Responsabilité sociale de l'Entreprise à travers l'allocation d'un volume horaire pour des formations certifiantes au profit des étudiants ;
- Valorisation de la recherche scientifique et mécanismes de transfert technologique vers l'entreprise ;
- Financement des écosystèmes de l'innovation à l'échelle territoriale.

2.4. Partenaires sociaux

- Formation dans les métiers sociaux dont ont besoin les territoires ;
- Contribution des étudiants à l'action des ONG et des acteurs associatifs (volontariat ; stage ...) ;
- Recherche scientifique dans des domaines dédiés à la valorisation des savoirs locaux ;
- Renforcement des compétences des associations et des coopératives en matière de montage et de gestion des projets générateurs de revenus ;
- Accompagnement des projets à impact environnemental positif (recyclage, énergie renouvelable à petite échelle ; économie d'eau ...).

4. Structure du document de restitution des échanges avec chacune des parties prenantes

En vue de capter la richesse des débats issus des réunions avec les différents acteurs et faciliter, par ricochet, l'élaboration du document de synthèse y afférant, il est jugé opportun d'articuler le document de restitution autour des trois axes ci-après :



Les documents de restitution par acteur devront être consolidés dans un rapport de synthèse général pour chaque région. Ce document de synthèse fera l'objet des tables rondes (lancement officiel des assises régionales).

5. Programme type de tables rondes d'une Assise Régionale

